

LE SAUMON EN FRANCE

SAISON DE PECHE 1997

Avec 1429 captures réalisées en zone fluviale, dont 1304 par pêche à la ligne (voir tableau et figure ci-contre), l'année 1997 se situe à moins de 55% de la moyenne des dix dernières années. Suivant les régions, la situation peut s'analyser comme suit :

MASSIF ARMORICAIN (Bretagne, Basse-Normandie)

Le niveau de captures est le plus bas enregistré depuis 1979. Cette situation résulte notamment :

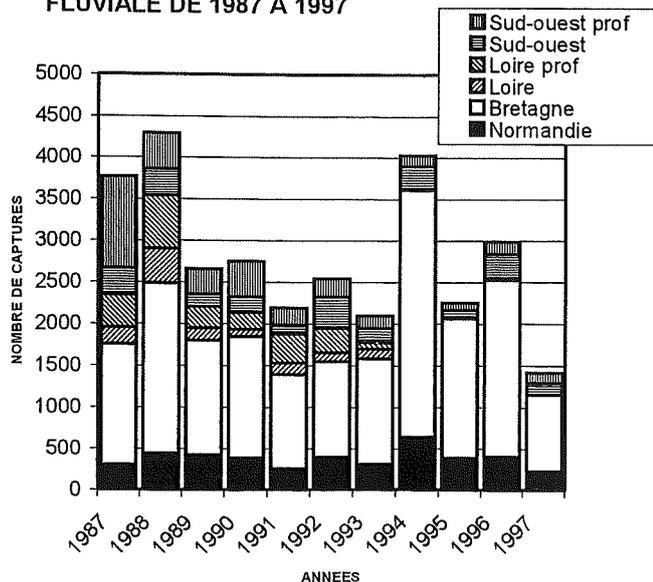
- de montées peu abondantes liées à des productions de smolts modestes en 1995 et 1996, elles-mêmes conséquence d'une mauvaise réussite de la reproduction. Sur le Scorff la production de smolts a été faible en 1996 en raison de la crue de l'hiver 1995 qui a affecté les frayères, en revanche le flux de smolts 1995, qui a produit les saumons de printemps de 1997 était tout à fait normal. L'existence de conditions défavorables et d'un taux de mortalité plus important pendant la phase de vie marine n'est pas non plus à exclure,
- de conditions de pêche défavorables, avec de faibles débits entraînant une faible activité des saumons (poissons peu mordeurs),
- d'une fréquentation peu soutenue de la part des pêcheurs, conséquence notamment d'une faible abondance des captures en début de saison.

Aucune capture de saumon n'a été recensée en 1997 auprès des pêcheurs professionnels maritimes exerçant dans les estuaires de l'Odet et de l'Aulne.

ANNEE 1997
NOMBRE DE CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE

COURS D'EAU	AUX LIGNES	PROFESSIONNELLES
BRESLE	5	
ARQUES	7	
SIENNE	27	
SEE	119	
SELUNE	74	
COUESNON	4	
<i>Total Normandie</i>	<i>236</i>	
LEFF	5	
TRIEUX	49	
JAUDY	0	
LEGUER	64	
<i>Total Cotes d'Armor</i>	<i>118</i>	
DOURON	51	
PENZE	10	
DOURDUFF	0	
ABER-WRACH	0	
ELORN	63	
MIGNONNE	4	
CAMFROUT	2	
FAOU	0	
AULNE	424	
GOYEN	20	
JET	5	
STEIR	10	
ODET	28	
AVEN	20	
ISOLE	1	
ELLE	80	
LAITA	5	
<i>Total Finistère</i>	<i>723</i>	
SCORFF	42	
BLAVET	45	
KERGROIX	0	
<i>Total Morbihan</i>	<i>87</i>	
<i>Total Bretagne</i>	<i>928</i>	
<i>Loire-Allier</i>	<i>Pêche</i>	<i>Interdite</i>
GAVE D'OLORON	131	
GAVE DE MAULEON	3	
NIVE	5	
ADOUR (Professionnels)		125
NIVELLE	1	
<i>Total Sud-Ouest</i>	<i>140</i>	
<i>Total France</i>	<i>1304</i>	<i>125</i>

CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE DE 1987 A 1997



Le SUD-OUEST

Dans le bassin de l'Adour, 139 saumons ont été capturés par pêche à la ligne, auxquels il faut ajouter 700 poissons capturés par pêche professionnelle, dont 56 en amont de la limite de salure des eaux (évaluations CSP et IFREMER). Il faut noter que le nombre de captures professionnelles a été réduit par une fermeture de la pêche en juillet, date correspondant à l'arrivée du pic de castillons. En comparant le rythme des captures de 1997 aux séries statistiques des années précédentes, le CSP a évalué à 550 environ le nombre de poissons épargnés par cette fermeture de juillet.

LES PLUS GROS POISSONS PAR REGION

Depuis la fermeture de la pêche sur l'Allier, traditionnel pourvoyeur de gros poissons, le Sud-Ouest est toujours à l'honneur : sur onze saumons de plus de 90 cm, 8 poissons sont originaires du bassin de l'Adour. Trois saumons entre 100 et 102 cm ont été capturés dans le gave d'Oloron en juin et juillet 1997. Leurs poids s'évaluent de 7,3 à 10,1 kg.

Dans le massif armoricain, on observe toujours une très faible abondance des saumons de plusieurs hivers de mer (voir plus loin). On retiendra les trois prises suivantes :

- 90 cm pour 6 kg capturé en mai dans le Goyen (Finistère)
- 91 cm pour 8,5 kg en mai dans la Sienne (Manche)
- 92 cm pour 6,45 kg en avril dans la Sée (Manche)

Le record en taille date de 1988 avec un saumon de 1,25 m capturé dans la Loire, et en poids avec un poisson de 13 kg pris en 1992 dans l'Allier.

LES PROGRAMMES DE RESTAURATION

BASSIN DE LA LOIRE

La station de contrôle des migrations de Vichy a fonctionné pendant toute la saison de montée 1997 et a permis de recenser 389 saumons. Les saumons de trois ans de mer sont dominants (60 %) et les castillons ne sont observés qu'en faible proportion. Ces résultats, du même ordre de grandeur qu'en 1996 semblent plus encourageants que ne le laissent penser les observations réalisées en 1994 et 1995.

Les repeuplements se poursuivent sur l'axe Loire-Allier (environ 600 000 alevins de 3 mois et 60 000 saumoneaux) et sur la Gartempe (265 000 alevins et 53 000 saumoneaux).

L'effacement du barrage de Saint Etienne du Vigan (Allier) est en voie d'achèvement après vidange de la retenue, et celui de Maisons-Rouges (Vienne-Gartempe) est confirmé (début des travaux programmés pour l'étiage 1998). Plusieurs aménagements d'obstacles sont programmés en 1998 sur ces deux axes.

BASSIN GARONNE-DORDOGNE

Les montées de 1997 sur la Dordogne ont été plus abondantes que toutes les années précédentes avec le contrôle de 572 saumons. 28 % de ces poissons sont marqués et issus d'un déversement de smolts effectué en 1996 à l'aval de Bergerac. La migration a été fortement corrélée à deux événements hydrologiques particuliers :

- crue soutenue début juillet qui a coïncidé avec une remontée des effectifs, faibles jusqu'à cette date
- maintien d'un étiage relativement soutenu, augmenté par la vidange du barrage de Bort les Orgues à partir de septembre.

Sur l'axe Garonne-Ariège, les effectifs migrants (55 saumons) ont été plus faibles que l'année précédente (115).

BASSIN DU RHIN

Dans l'attente de la mise en service de la station de contrôle du barrage d'Iffezheim, prévue en 2000, on ne dispose que des chiffres de captures à l'électricité en aval de ce barrage. Il ne s'agit pas de nombres de saumons remontés, mais uniquement de saumons capturés avec une faible efficacité de pêche. Le nombre de captures a été faible en 1997 (5 saumons) par rapport à 1996 (23 saumons), malgré des débits soutenus en juillet et un effort de pêche plutôt supérieur à 1996. La baisse des captures reflète donc vraisemblablement une baisse des remontées en 1997, en dépit d'un niveau de repeuplement en hausse.

BASSIN DE L'ADOUR

Sur le Gave de Pau, la restauration des grands salmonidés migrateurs va prendre un nouvel élan. Le bilan de franchissabilité des obstacles est élaboré et des propositions concrètes vont débloquer les derniers verrous. En attendant, les repeuplements (60 000 tacons de l'année en 1997) continuent pour conforter les retours des premiers géniteurs (203 saumons et 292 truites de mer en 1997). L'ensemble du bassin, des propositions de cibles d'échappement en saumon ont été présentées par la Délégation Régionale du CSP à un groupe de travail du COGEPOMI. Elles devraient aboutir à la préservation d'un plus grand nombre de reproducteurs et concourir au développement du stock.

LES TAC EN BRETAGNE

Depuis 1996, un système de gestion des prélèvements basé sur un Total Autorisé de Captures (TAC) par bassin a été mis en place sur les cours d'eau bretons. Il a été étendu aux cours d'eau normands en 1997. Ce mode de gestion vise à laisser subsister en fin de saison de pêche un nombre de reproducteurs suffisant pour assurer le maintien du stock à un niveau optimal dans les années futures. A cet effet, des modalités d'ajustement du TAC par bassin en cours de saison ont été définies. Elles permettent de profiter des années de bonne remontée en réévaluant à la hausse le TAC fixé provisoirement en début de saison, et au contraire de restreindre les prélèvements pour garantir une dépose d'œufs suffisante lorsque les montées sont moins abondantes.

Les faibles montées de 1997 ont entraîné une révision des TAC à la baisse : les TAC provisoires ont été multipliés par le facteur 2/3 pour donner un TAC définitif réduit. Toutefois, en raison des mauvaises conditions de pêche et d'une plus faible fréquentation des pêcheurs, les prélèvements sont restés modestes. Le tableau ci-après donne l'état de consommation des TAC par bassin. Globalement pour l'ensemble du massif armoricain, la quantité des captures réalisées ne représente qu'un peu plus du tiers du total autorisé. Toutefois, la situation varie suivant les bassins. La Sélune (Manche) et le Douron (Finistère / Côtes d'Armor) ont légèrement dépassé le TAC, mais trop tardivement pour justifier une fermeture de la pêche anticipée.

TAUX DE CONSOMMATION DES TAC EN 1997

BASSINS	TAUX DE CONSOMMATION DU TAC en fin de saison 1997 en % (1)
SIENNE	49
SEE	67
SELUNE	107
COUESNON	8
LEFF	16
TRIEUX	35
LEGUER	45
DOURON	102
PENZE	28
ELORN	48
MIGNONNE	21
CAMFROUT	13
AULNE	79
GOYEN	81
ODET	17
AVEN	20
ELLE	39
SCORFF	22
BLAVET	19

(1) le taux de consommation du TAC est calculé d'après le nombre d'œufs prélevé par les captures

LE SUIVI DES STOCKS PAR LA METHODE DES INDICES D'ABONDANCE

Une méthode d'évaluation de l'état des stocks de juvéniles a été mise au point et est appliquée en Bretagne avec la collaboration de l'INRA (laboratoire d'Ecologie Aquatique à Rennes) depuis plusieurs années sur certains bassins. Elle a été étendue à de nouveaux cours d'eau bretons en 1997 pour couvrir progressivement les bassins où le stock est important.

Elle consiste à échantillonner par pêche à l'électricité (pendant cinq minutes par site, avec un appareil léger et une équipe réduite de quatre personnes) les habitats courants qui constituent l'essentiel des zones de production de juvéniles. Les quantités de juvéniles trouvées lors de cet échantillonnage sont proportionnelles à la densité de la population présente sur la station.

Les prospections réalisées en 1997 ont permis de réaliser des premiers constats importants :

- le Trieux possède un stock quantitativement appréciable et le bassin est colonisé sur une longueur conséquente. Les poissons provenant directement du repeuplement ne représentent globalement que 29 % du stock, même si leur proportion peut être plus élevée sur certaines stations.
- le Léguer présente des densités importantes, notamment sur son affluent Le Guic. La suppression du barrage de Kernansquillec permet désormais l'accès à l'ensemble du bassin quelles que soient les conditions hydrologiques.
- La colonisation des zones les plus productives du bassin de l'Aulne n'est pas encore acquise, les densités notables de juvéniles d'origine sauvage n'étant rencontrées que sur les affluents du cours inférieur.
- La même observation peut être faite pour le bassin du Blavet. On rappellera qu'un programme d'équipement des obstacles à la circulation est en cours sur ces deux derniers bassins.

Ces échantillonnages seront répétés dans les années à venir. Ils permettent d'avoir à moindre coût un état annuel du stock de juvéniles. Ils contribueront à bâtir un diagnostic régional sur l'état de santé des stocks. Dans certains cas, ils peuvent également être utilisés pour évaluer l'impact d'activités humaines.

LA STATION DE CONTROLE DU MOULIN DES PRINCES SUR LE SCORFF

Un suivi du stock est pratiqué depuis environ deux décennies sur le bassin du Scorff. Grâce à la station de contrôle des migrations du Moulin des Princes, propriété de la Fédération Départementale des APPMA, les informations recueillies sont désormais très précises. Le tableau ci-contre donne les résultats obtenus ces dernières années. Les montées apparaissent assez conformes aux résultats observés par les captures sur l'ensemble des cours d'eau du massif armoricain, notamment pour ce qui concerne la faible montée de 1997.

Les suivis réalisés permettent également d'améliorer la précision des outils de gestion des stocks mis au point ces dernières années, et de contrôler leur validité. Ainsi, on a pu constater que sur le Scorff, le nombre d'œufs déposés par les reproducteurs dépassait assez largement l'objectif recherché en 1995 et 1996, mais l'atteignait tout juste en 1997 compte tenu des faibles montées.

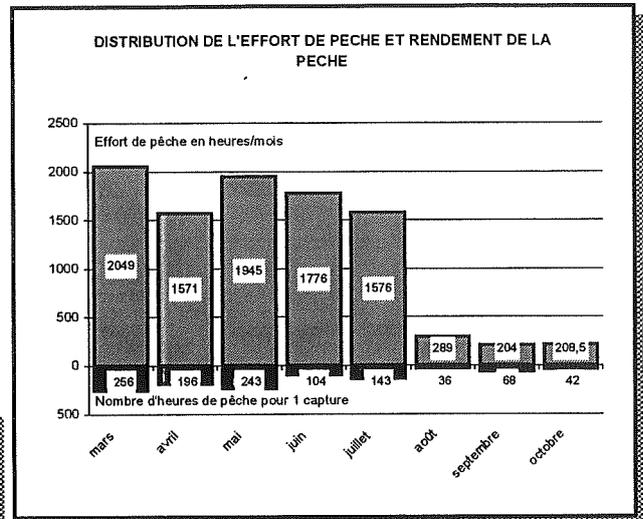
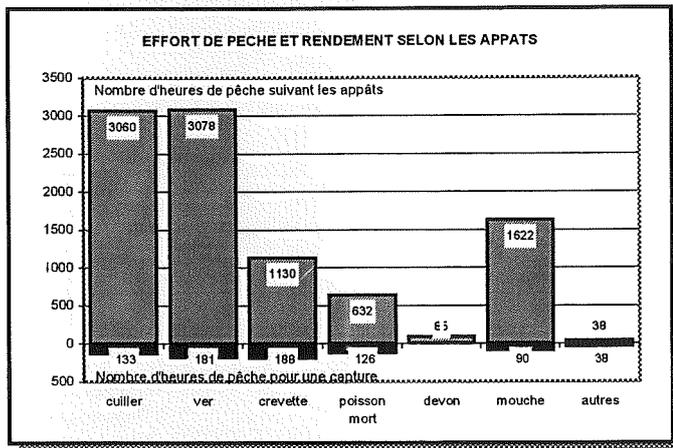
ANNEES	1994	1995	1996	1997
Nombre de smolts produits	?	6206	3261	10628
Nombre de saumons de printemps montés	?	74	102	75
Nombre de castillons montés	694	908	654	467
Montée totale en nombre de poissons	?	982	756	542
Taux de réalisation de la dépose d'œufs en fin de saison (objectif recherché : 950 000 œufs)	169 %	170 %	145 %	100 %

Les premiers résultats concernant les taux de survie ont été obtenus. Le taux de survie pendant la phase marine (entre le smolt et l'adulte) se situe dans une gamme de 12 à 15 % environ pour les smolts descendus en 1995 et 1996. Ces valeurs sont conformes à celles qui ont été retenues pour le modèle de calcul des TAC.

LES CARNETS DE PECHE

Les graphiques et le tableau ci-dessous donnent les résultats du dépouillement des carnets de pêche en 1997, et permettent une comparaison avec les deux années antérieures.

On retrouve la tendance générale d'une meilleure capturabilité en fin de saison déjà observée lors des années antérieures. Toutefois, le rendement est environ deux fois moins élevé que lors des saisons précédentes (en moyenne 165 heures pour une capture pour l'ensemble de la saison, contre 80 heures en 1995 et 72 heures en 1996). Les indicateurs de suivi de la pêche confirment les observations réalisées par ailleurs sur la faible abondance des montées.



Les pêcheurs ont réduit en conséquence leur assiduité au bord des cours d'eau (nombre de sorties et d'heures de pêche en diminution). On notera que contrairement aux années précédentes, la mouche ressort comme un mode de pêche performant.

RESULTATS GLOBAUX DES CARNETS DE PECHE SITUATION COMPARATIVE 1995 - 1997

ANNEE	1995	1996	1997
Nombre de pêcheurs sollicités	207	199	201
Nombre de carnets exploitables	64	77	65
Nombre total de sorties	2573	3097	2171
Nombre moyen de sorties par pêcheur	40	40	33
Effort de pêche total (heures)	11582	13114	9648
Durée moyenne d'une sortie (heures)	4.5	4.2	4.4
Effort moyen par pêcheur (heures)	181	170	148
Effort maximal par pêcheur (heures)	644	525	513
% de pêcheurs ayant pratiqué plus de 300 heures	28	17	12
Nombre total de captures	144	181	70
Nombre moyen de captures par pêcheur	2.3	2.4	1.1
Nombre maximal de captures par pêcheur	18	12	11
Nombre maximal de captures par sortie	4	3	2
% de pêcheurs bredouilles	38	32	46
Nombre moyen d'heures par capture (ensemble de la saison)	80	72	165
Nombre d'heures par capture de mars à mai	139	91	232
Nombre d'heures par capture de juin à octobre	47	56	89

LE STATUT DES SAUMONS DE PRINTEMPS

Comme il a déjà été signalé, la fraction du stock constituée par les saumons de printemps (poissons de plusieurs hivers de mer) se trouve à l'heure actuelle à un niveau très bas. Les observations de 1997 et 1998, tant au niveau des suivis migratoires que dans les pêcheries confirment largement ce constat. Dans le massif armoricain par exemple, les saumons de printemps ne représentent plus que 10 % environ des stocks, alors qu'ils sont importants pour la pérennité de l'espèce (majorité de femelles de grande taille, conférant un fort potentiel reproducteur).

Le caractère "saumon de printemps" étant pour partie génétiquement héritable, les organismes de gestion (Conseil International pour l'Exploitation des Mers, Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord) ont recommandé aux pays possédant du saumon de prendre des mesures de protection de cette catégorie de poissons. En France, le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons étudie actuellement de telles mesures. L'objectif recherché est de faire en sorte que la pêche n'aggrave pas la situation actuelle en exploitant le stock de façon équilibrée : en d'autres termes, gérer la pêche de façon à ce qu'il n'y ait pas en proportion plus de saumons de printemps dans les captures réalisées qu'il n'y en a dans le stock lui-même.

Les pêcheurs de saumons devront s'informer, notamment auprès de leurs représentants de la nature et des dates d'entrée en vigueur des mesures qui auront été arrêtées.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA SAISON 1998

La saison de pêche 1998 a mal commencé. Pour le Massif Armoricain, on pouvait certes s'attendre à une très faible abondance des saumons de printemps compte tenu de productions de smolts modestes en 1995 et 1996 (informations apportées par les stations de contrôle des migrations et les suivis du Réseau Hydrobiologique et Piscicole), mais on pouvait également espérer une bonne montée de castillons dans la mesure où la production de smolts de 1997 apparaissait comme la meilleure de la décennie. Le suivi de la station du Moulin des Princes a montré qu'après l'arrivée de quelques rares saumons de printemps, la montée de castillons a accusé un retard de 2 à trois semaines, avec une montée en puissance très progressive. Le rythme actuel (environ 350 castillons contrôlés début août) permet dans une certaine mesure de combler le retard observé en début de montée. Il n'en reste pas moins que à ce jour les retours de castillons semblent inférieurs à ce que l'on pouvait raisonnablement attendre, mais il est encore trop tôt pour porter un avis définitif. En effet il reste encore à venir la fraction automnale des castillons qui certaines années peut être importante. A suivre...

Dans le bassin de l'Adour, on attendait une saison " moyenne ", ce qui semble effectivement être le cas. La proportion de gros poissons semble toutefois un peu plus élevée que l'année précédente.